

**COMMUNE DE GRANDRIS**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 05 DECEMBRE 2008**

Le cinq décembre deux mille huit à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Pujkis, Maire.  
Convocation du 28 novembre 2008.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs PUJKIS, CRETIN, GOUDARD, GUIARD, DESPLASSE, BONNOT, PRADINAUD, MARTIN, CHUET.

Excusés : Mesdames et Messieurs FORY, CHATELARD (pouvoir donné à Laurent DESPLASSE), MAYNARD (pouvoir donné à Jean-Pierre PUJKIS), GIRIN (pouvoir donné à Ghismonde MARTIN), DESSAIGNE.

Démissionnaire : M. Henri FRETON.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- Mme Béatrice CHUET, secrétaire de séance.
- Le compte rendu du 05 novembre 2008.

**SERVICE CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE DU CENTRE DE GESTION**

Renouvellement de la convention pour l'année 2009, le coût de la participation sera de 784 euros.

Délibération : acceptée à l'unanimité.

**FETES ET CEREMONIES (LIGNE DE TRESORERIE)**

Décide d'un catalogue de tout ce que l'on peut inclure : feu d'artifice, vin d'honneur, fleurs pour décès, hébergement d'intervenants extérieurs, restauration pour diverses réunions et divers intervenants, restauration fêtes des anciens, retraités, vœux du maire.

Délibération : acceptée à l'unanimité.

**PLURIANNUEL**

Contrat rénovation de la Mairie : demande de subvention 2008. Le montant s'élève à 260 000 euros hors taxes.

- dit qu'un contrat pluriannuel entre le conseil Général du Rhône et la commune de Grandris a été signé le 21 novembre 2008.
- sollicite auprès du Conseil Général l'attribution d'une subvention prévue, soit 106 206 euros.

Contrat parvis de la Mairie et de la Poste : demande de subvention 2008. Le montant s'élève à 108 000 euros hors taxes.

Sollicite auprès du Conseil Général l'attribution d'une subvention prévue, soit 59 400 euros.

**MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA PERENNISATION DES RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) basé à l'école de Grandris**

L'annonce de 3 000 suppressions de postes de maîtres spécialisés E et G qui priveraient 150 000 élèves au niveau national de ces aides particulières, provoque un vif émoi au sein de la commune qui accueille le réseau.

Lutter efficacement contre l'échec scolaire commence par conserver les dispositifs existants qui donnent satisfaction tant sur le plan scolaire que sur le plan moral.

Motion votée à l'unanimité.

## **VOIRIE**

- Lecture de l'arrêté départemental concernant l'entretien des abords des voies. Arrêté du président du conseil Général du Rhône.

Obligation, aux propriétaires riverains des voiries départementales et communales, d'abattre les arbres morts ou présentant un état sanitaire dégradé, mais également d'élaguer les branches et les haies pour éviter le surplomb et donc les risques de chute sur les espaces où circulent les piétons, les cyclistes et les véhicules, et le cas échéant pour dégager la visibilité dans les courbes et les carrefours.

Courrier de demande d'information de la MDR :

- Déplacement panneau entrée village côté « les Arnauds » suite à une nouvelle construction.
- Demande limitation de vitesse pour la traversée des hameaux (Nuizières et Gondras)
- Accès propriétés PLASSE-GENIN au Goutel, accord passé pour commencer les travaux. Devis 34 900 euros Hors Taxe accepté par la Communauté de Communes.

Demande d'un arrêté municipal pour limiter le tonnage sur cette voie ( $\leq 3,5$  T) et signalement de voie sans issue.

## **COMMISSION DES ANCIENS**

- Repas des anciens le 13 décembre 2008 à l'Odyssee à 11h30.

54 personnes inscrites + 8 accompagnants. Le service est assuré par les membres du CCAS.

- Distribution des colis le 20 décembre 2008.

36 personnes seules, 17 ménages et les pensionnaires de l'hôpital.

## **ECOLE**

- Mise en route de la garderie périscolaire le lundi 15 décembre 2008.

Chaque élève a reçu une fiche d'inscription, un règlement intérieur et une fiche personnelle de renseignements.

- Service minimum à l'école : devant l'impossibilité d'appliquer cette loi en respectant la sécurité des enfants et sans perturber la mission qui incombe au personnel communal, le Conseil Municipal décide de ne pas renvoyer de liste de remplaçants en cas d'absence des enseignants.

## **PLU**

Suite à l'avis défavorable de la Chambre d'Agriculture du Rhône et celui réservé de la Sous-Préfecture, deux options se présentent :

- Envisager un second arrêt de projet et une nouvelle consultation des services.
- Poursuite de la procédure.

Une demande de devis et une réunion avec les services de l'Etat auront lieu avant de prendre une décision.

## **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

- Budget :

- Demande de subvention sénatoriale.
- Le Syder est venu évaluer le chauffage de la salle Polyvalente, il propose son changement car une utilisation de 24h coûte environ 500-600 euros à la commune alors que la location est à 350 euros pour une soirée. Devis pour chauffage par soufflerie : 67 000 euros hors taxes.
- Penser à préparer les devis pour le budget 2009.
- Affaire Lelouard portée devant le tribunal le 8 janvier 2009.
- Commission impôts le 16 décembre 2008 à 9 h à la mairie.

- Travaux :

Syder : changement luminaires au plat Marsan avec des candélabres plus appropriés et des ampoules économiques.

- Bien Vivre Ensemble :

- Le problème de la cantine et de l'école privée a été résolu avec l'OGEC.
- Nouveaux arrivants : commande des chemises cartonnées pour clore le dossier. Une rencontre sera prévue en début d'année avec la population concernée.

- Communication :

- BIM édité en début d'année.
- Site : statistiques depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Lettre d'information par mail aux gens abonnés + dernières publications et dernières modifications de la mairie.

## **COURRIERS**

- Arbre de Noël des donneurs de sang prévu à Grandris le 14 décembre 2008 à 10 h à l'Odysée. Aucune subvention n'est demandée cette année.  
Les séances de dons seront peut être supprimées car peu de participants (le changement de jour n'est pas envisageable pour le moment).

- M. Mellet Christian demande l'achat du sentier communal situé derrière sa maison. Cette demande est refusée par le conseil municipal car on prévaut les sentiers pédestres au titre du développement durable.

- Invitation pour le Marché de Noël de Lamure samedi 6 décembre à 11h. Mise en route du site de l'Office du Tourisme.

## **QUESTION DIVERSES**

- 1 150 participants à la course d'orientation du 25 et 26 novembre 2008.
- Problème de voirie à Chapoton, celui-ci sera vu prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.